

NANTES

Appui à la conception, à l'animation et à la mise en œuvre des "contrats territoriaux"

Erdre et Cens

OBJET DE LA REUNION

Ville de Nantes n°4. Itérations. Biodiversité et cycle de l'eau

DATE DE LA REUNION

07 octobre 2021

REDACTEUR

Algoé Consultants

Assistante : eve.morel@algoe.fr – Tél : 04 72 18 12 14

PROCHAINE REUNION

Le 02 décembre 2021

Sommaire

PROPOS INTRODUCTIFS.....	2
1. BIODIVERSITE, DIALOGUE ENTRE INTENTIONS METROPOLITAINE ET COMMUNE	4
1.1.1. Mieux intégrer les acteurs locaux, y compris les habitants, dans les politiques environnementales de la métropole, notamment l'atlas de la biodiversité	4
1.1.2. Développer le G24 nature et biodiversité	5
1.1.3. Proposer une politique de l'arbre collective, ambitieuse et réaliste ...	6
1.1.4. Poursuivre la dynamique de baisse de la consommation d'espace ..	6
1.1.5. Mieux préserver la biodiversité et les espaces de nature	7
2. CYCLES DE L'EAU, DIALOGUE ENTRE INTENTIONS METROPOLITAINE ET COMMUNE	7
2.1.1. Donner une bonne information sur la qualité de l'eau aux habitants de la métropole	7
2.1.2. Mieux informer les communes sur le planning des travaux à effectuer sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement	8
2.1.3. Gérer le risque inondation : de la prise en compte des situations individuelles à la politique globale	9
2.1.4. Limiter la consommation d'eau par la coercition et la pédagogie	10
ANNEXE – LISTE DES PARTICIPANTS	11

NANTES

Appui à la conception, à l'animation et à la mise en œuvre des "contrats territoriaux"

Erdre et Cens

du 07 octobre 2021

Propos introductifs

Jean-Claude Lemasson, Vice-Président à la proximité de Nantes Métropole mentionne que la prochaine commission locale de pôle Erdre et Cens aura lieu le 2 décembre et non pas le 1 comme cela a pu être indiqué en début de support. Il note que celle-ci traitera de l'habitat, du foncier et du logement, mais aussi de l'agriculture en raison de l'absence de Julie Laernoës, Vice-Présidente climat, transition énergétique et alimentaire, agriculture, résilience et mutations économiques et de Delphine Bonamy. Il donne l'ordre du jour de la séance de ce jour :

- la biodiversité avec Jacques Garreau, Vice-Président en charge de la métropole nature, la végétalisation et l'étoile verte et Jean-Sébastien Guitton, Vice-Président en charge du cycle de l'eau et de la biodiversité ;
- le petit et le grand cycle de l'eau avec Jean-Sébastien Guitton et Robin Salecroix, Vice-Président en charge de la politique de l'eau et de l'assainissement.

Biodiversité

Jean-Sébastien Guitton, Vice-Président en charge du cycle de l'eau et de la biodiversité, et **Jacques Garreau**, Vice-Président en charge de la métropole nature, rappellent que certaines préoccupations se sont davantage exprimées ces dernières années notamment à travers la convention citoyenne sur le climat et le grand débat sur la Loire. Ils estiment que ces attentes imposent à Nantes Métropole d'être à la hauteur en favorisant la transversalité des thématiques et des champs d'intervention, en redonnant une place importante à la nature dans les milieux urbains, ainsi qu'en considérant la nécessité d'équilibre entre l'accueil des populations et la lutte contre l'étalement urbain et la consommation foncière.

Ils rappellent également l'ambition métropolitaine de porter une véritable politique de l'arbre, avec un budget doublé porté à 4 millions, et des moyens humains renforcés.

Jacques Garreau, Vice-Président en charge de la métropole nature, décrit le territoire de Nantes Métropole comme un espace dans lequel la biodiversité et l'eau possèdent une place majeure, y compris au sein de la tâche urbaine. Il précise aussi que les zones agricoles et les forêts conservent une place importante au sein du périmètre. Il note d'ailleurs l'importance de ce patrimoine naturel constitué de mares, de haies bocagères, d'arbres et d'espèces endémiques comme l'Angélique des estuaires. Il souligne que la préservation et le développement de ces espaces passent par la lutte contre l'artificialisation des sols et la diminution forte de la consommation foncière. Il indique que les dynamiques en la matière sont largement positives puisque les rythmes de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont considérablement diminué ces dernières années sur la métropole nantaise. Il estime que d'autres enjeux sont aussi fondamentaux dans la reconquête des espaces par la biodiversité notamment en travaillant à l'évolution des pratiques agricoles, la restauration des cours d'eau et à l'amélioration fondamentale de la qualité de l'eau.

Cycle de l'eau

Robin Salecroix, Vice-Président en charge de la politique de l'eau et de l'assainissement, souligne que tous les territoires de la Métropole partagent les mêmes enjeux en matière de cycle de l'eau.

Il note de nombreux impacts de l'urbanisation et des pratiques anthropiques sur la qualité et la gestion de la ressource. Il observe également une évolution des phénomènes climatiques avec

NANTES

Appui à la conception, à l'animation et à la mise en œuvre des "contrats territoriaux"

Erdre et Cens

du 07 octobre 2021

une récurrence accentuée des événements d'ampleur (intempéries ou sécheresses). Cependant, il met en exergue des évolutions importantes sur le territoire afin de limiter la dépendance à la station de pompage de la Loire et pour favoriser la préservation de la ressource notamment par l'identification des zones de perte. En matière de gestion des eaux usées, il indique la nécessité d'évoluer vers un assainissement permettant plus de réemploi (biogaz) et moins d'usage dans l'agriculture pour l'épandage en raison de l'impact sur la qualité de l'eau. Il considère comme enjeu majeur la compréhension des impacts des rejets et l'amélioration constante de leur gestion. Il précise que la Métropole ambitionne d'améliorer l'état général de son réseau en passant à une proportion annuelle 0,4 % à 1 % de secteurs renouvelés. Pour lui cette démarche doit s'accompagner d'un meilleur partage des informations sur le planning des travaux pour favoriser le bon déroulement des chantiers et limiter leurs impacts.

Jean-Sébastien Guitton, Vice-Président en charge du cycle de l'eau et de la biodiversité, fait le lien entre le petit cycle de l'eau, qui concerne l'eau utilisée à des fins humaines de son captage en milieu naturel à son retour après traitement dans ce dernier, et le grand cycle de l'eau. Il rappelle que les activités anthropiques et l'artificialisation vont nécessairement modifier le grand cycle de l'eau et faire évoluer les impacts en termes de qualité de l'eau ou de gestion des aléas. Sur Nantes Métropole, il précise que cette gestion du grand cycle de l'eau est déléguée en Sud Loire à des syndicats mixtes de bassin versant et au nord à la Métropole. Il définit l'enjeu principal en matière de gestion de la ressource à travers la renaturation des cours d'eau et une meilleure prise en compte des aléas. Ainsi, il mentionne la volonté de ne plus construire près des cours d'eau, de favoriser le retrait stratégique dans les zones inondables et de limiter l'imperméabilisation notamment là où la capacité d'absorption doit être préservée.

Plus particulièrement, dans le cadre de situations d'urgence localisées et récurrentes, il informe que des audits sont réalisés sur les bâtiments vulnérables, et qu'à moyen terme, différents travaux sont envisagés pour limiter les impacts sur une vingtaine de zones.

Il rappelle aussi que la qualité de l'eau est dégradée sur la métropole puisqu'aucune masse d'eau ne possède une bonne qualité sur le périmètre d'étude. Il met en exergue le fait que 0 % des masses d'eau de la métropole puissent être considérées comme de bonne qualité, et ce malgré les efforts consentis ces dernières années. De ce fait, il estime que l'objectif fixé pour 2027 d'atteindre une bonne qualité sur 100 % des masses d'eau est irréaliste aujourd'hui puisque le territoire enregistre un trop grand retard pris. Cependant, il ambitionne que l'objectif soit atteint sur le Cens, le Gesvres et éventuellement l'Erdre.

Jean-Claude Lemasson, vice-Président à la proximité, rappelle que la protection des bâtiments et des habitations est l'instrument d'une politique générale de gestion de l'aléa visant à préserver l'intégrité physique des habitants de la métropole.

NANTES

Appui à la conception, à l'animation et à la mise en œuvre des "contrats territoriaux"

Erdre et Cens

du 07 octobre 2021

1. Biodiversité, dialogue entre intentions métropolitaine et commune

1.1.1. Mieux intégrer les acteurs locaux, y compris les habitants, dans les politiques environnementales de la métropole, notamment l'atlas de la biodiversité

Jean-Noël Lebosse, Adjoint au Maire de la Chapelle-sur-Erdre, en charge de l'environnement, l'agriculture et l'alimentation, rappelle que la commune expérimente depuis deux ans une commission extra-municipale de la biodiversité qui intègre aussi la participation citoyenne.

Il souhaite que l'atlas de la biodiversité puisse être partagé avec les habitants et les associations composant cette commission à l'échelle communale. Pour ces dernières, selon lui, il serait utile de les impliquer plus fortement, car elles possèdent une meilleure expertise que les élus. Il rappelle que les associations ont contribué à enrichir le projet de CTMA du Gesvres et du Cens, notamment sur le volet de la réhabilitation des cours d'eau.

Les propositions formulées

- Mieux associer les citoyens et les associations dans la constitution de l'atlas de la biodiversité.

Les spécificités de l'identité de Nantes

- Associer les citoyens, notamment ceux possédant une expertise notamment dans le contrat territorial des milieux aquatiques du Gesvres et du Cens.

Katell Andromaque, Adjointe au Maire de la Chapelle-sur-Erdre, en charge de la transition démocratique et écologique et des mobilités, rappelle que la commission biodiversité développe un groupe de travail autour de la politique de l'arbre.

Elle espère que la Métropole sera capable d'intégrer ces réflexions locales dans la conception de la charte métropolitaine et de co-construire pour une meilleure acceptation. Elle indique que la végétalisation des espaces publics a des incidences en terme de gestion, qui interroge de facto les conventions de gestion entre la métropole et les communes.

Les propositions formulées

- Co-construire la politique de l'arbre afin de mieux la faire accepter dans les communes.

Nathalie Leblanc, Conseillère municipale à la Mairie de la Chapelle-sur-Erdre, envisage, elle aussi, la nécessité de partager avec les habitants les intentions métropolitaines et locales, notamment en matière de renaturation et de gestion des espaces verts. Elle rappelle le besoin de pédagogie et d'explicitation pour permettre l'acceptation de certains dispositifs (végétalisation de trottoirs, etc.).

Elle est rejointe par **Jean-Sébastien Guitton**, Maire d'Orvault et **Marie-Paule Gaillochet**, Conseillère municipale en charge de l'égalité des droits à la Mairie d'Orvault.

Les propositions formulées

- Partager et expliciter les intentions des politiques environnementales auprès des habitants afin de favoriser leur acceptation.

NANTES

Appui à la conception, à l'animation et à la mise en œuvre des "contrats territoriaux"

Erdre et Cens

du 07 octobre 2021

Marie-Paule Gaillochet, Conseillère municipale en charge de l'égalité des droits à la Mairie d'Orvault, remarque que le développement des cours d'écoles oasis n'est pas toujours bien perçu par les usagers et les professionnels. Elle s'interroge sur la possibilité de favoriser l'acceptabilité d'une telle démarche auprès de ces populations. Elle indique que l'accompagnement de la métropole sur ce sujet est nécessaire.

Les propositions formulées

- Quelle stratégie créer pour permettre une meilleure acceptation du public sur les cours d'école oasis ?

Marie-Cécile Gessant, Maire de Sautron, envisage la nécessité d'être précautionneux dans la végétalisation des espaces publics, et particulièrement des cheminements pour les mobilités douces. Elle pense nécessaire d'intégrer dans ces réflexions les habitants et leurs pratiques (personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.). Elle demande aussi que les associations puissent être plus intégrées dans les processus de réflexion pour la politique de l'Arbre et la constitution de l'atlas de la biodiversité, en mentionnant localement l'importance de l'association Sautron Nature.

Les propositions formulées

- Intégrer les usagers dans les politiques de renaturation et dans l'analyse de la biodiversité sur les territoires.

Jean-Sébastien Guitton, Vice-Président en charge du cycle de l'eau et de la biodiversité, explique que le travail sur l'atlas de la biodiversité a été engagé lors du mandat précédent avec 6 associations d'envergure nationale possédant des savoir-faire et des expertises importantes. Il juge que celui-ci n'est pas encore achevé et qu'il est nécessaire de poursuivre sa complétion avec les acteurs locaux et les services de la métropole, en définissant des méthodes collectives pour s'assurer d'un traitement homogène sur les 24 communes.

1.1.2. Développer le G24 nature et biodiversité

Nathalie Leblanc, Conseillère municipale à la Mairie de la Chapelle-sur-Erdre, estime que les G24 sont des instances d'échanges et de partage d'expérience. Elle insiste sur le fait que ces moments permettent de gagner du temps en valorisant les expériences réussies, en identifiant les freins et les leviers permettant d'avancer.

Les propositions formulées

- Faire connaître les plus-values du G24

Marie-Paule Gaillochet, Conseillère municipale en charge de l'égalité des droits à la Mairie d'Orvault, souligne qu'Orvault ne part pas du même point que la Chapelle-sur-Erdre en matière de politique en lien avec la nature et la biodiversité et envisage que le G24 sera une instance importante pour faire avancer la commune.

Jacques Garreau, Vice-Président en charge de la métropole nature, la végétalisation et l'étoile verte, se félicite de voir que l'idée de la constitution d'un G24 est bien accueillie et devrait permettre annuellement de favoriser le partage d'expérience sur ces sujets.

NANTES

Appui à la conception, à l'animation et à la mise en œuvre des "contrats territoriaux"

Erdre et Cens

du 07 octobre 2021

1.1.3. Proposer une politique de l'arbre collective, ambitieuse et réaliste

Katell Andromaque, Adjointe au Maire de la Chapelle-sur-Erdre, en charge de la transition démocratique et écologique et des mobilités, envisage qu'il soit nécessaire de progresser sur la préservation et la gestion des arbres et de favoriser la transversalité de cette thématique en lien avec le PLUm. Elle juge utile de penser le document d'urbanisme avec une ambition importante sur cette thématique, impactant *de facto* les besoins en pleine terre et en espaces désartificialisés et donc la nécessité de réévaluer la hauteur des bâtiments pour répondre aux besoins démographiques et économiques. Elle ajoute que la Chapelle-sur-Erdre possède une grande proportion d'arbre et d'espaces végétalisés, atteignant prochainement un seuil pour lequel il ne sera plus possible de les entretenir sans un réel soutien et un réel partage des compétences et savoir-faire.

Les propositions formulées

- Penser la politique de l'arbre et ses impacts de manière transversale.
- Conventionner les moyens de conception et de gestion des espaces verts.

Marie-Paule Gaillochet, Conseillère municipale en charge de l'égalité des droits à la Mairie d'Orvault, souligne que, malgré les évolutions des services destinés à la gestion des espaces verts et de la nature, persistent de nombreux retards en matière d'entretien et d'intervention sur ces espaces. Elle souhaite qu'une réelle stratégie métropolitaine soit mise en place au-delà d'une simple augmentation budgétaire.

Les propositions formulées

- Créer une stratégie métropolitaine de gestion des espaces verts et des arbres.

Jean-Noël Lebosse, Adjoint au Maire de la Chapelle-sur-Erdre, en charge de l'environnement, l'agriculture et l'alimentation, souhaite que les protections soient renforcées avec l'usage plus régulier de dispositifs comme les EBC et les EPP.

Les propositions formulées

- Augmenter les zones de protection des arbres.

Jean-Sébastien Guitton, Maire d'Orvault, souhaite établir un travail à l'échelle de la commune et des échanges réguliers avec la métropole. Pour certains objets comme la vallée du Cens, il envisage des travaux entre les communes concernées en lien avec la métropole.

1.1.4. Poursuivre la dynamique de baisse de la consommation d'espace

Aurélien Boulé, Adjoint au développement de la pratique cyclable et au suivi des associations cyclistes de la Maire de Nantes, trouve que le nombre d'hectares encore consommés chaque année reste élevé et souhaite savoir la répartition de cette consommation entre espaces naturels, agricoles et forestiers.

Les propositions formulées

- Répartir la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers

NANTES

Appui à la conception, à l'animation et à la mise en œuvre des "contrats territoriaux"

Erdre et Cens

du 07 octobre 2021

Pascal Bolo, Adjoint de quartier Nantes Nord, juge que l'analyse de la consommation d'espace doit être perçue dans son intégralité et en observant par période. En cela, il estime que les progrès en la matière sont conséquents ces dernières années, qui plus est depuis l'arrivée du PLUm et du coefficient de biotope. Il rappelle que le quartier de Nantes Nord est le plus vert de la ville centre et qu'il jouit d'une richesse de biodiversité importante, notamment à Petit Port. Il rappelle le déménagement du Swin Golf de Port Barbe, le site servira à compenser l'arrivée du Centre technique et d'exploitation du tramway de la SEMITAN à la Babinière.

Jacques Garreau, Vice-Président en charge de la métropole nature, la végétalisation et l'étoile verte, souligne la tendance baissière de la consommation d'espaces et affirme la prise de conscience collective sur ce sujet depuis une dizaine d'années.

1.1.5. Mieux préserver la biodiversité et les espaces de nature

Katell Andromaque, Adjointe au Maire de la Chapelle-sur-Erdre, en charge de la transition démocratique et écologique et des mobilités, juge nécessaire de mieux prendre en considération la faune et la flore dans les politiques environnementales.

Les propositions formulées

- Mieux intégrer la place de la faune et de la flore dans les politiques publiques environnementales de la métropole.

Jean-Hubert Flamant, Adjoint aux développements durable et aux relations avec Nantes Métropole à la Mairie de Sautron, pense qu'il pourrait être opportun d'observer et de limiter la sur-fréquentation de certaines zones naturelles, afin de mieux préserver les réservoirs de biodiversité.

Les propositions formulées

- Limiter la sur-fréquentation des espaces naturels.

2. Cycles de l'eau, dialogue entre intentions métropolitaine et commune

2.1.1. Donner une bonne information sur la qualité de l'eau aux habitants de la métropole

Nathalie Leblanc, Conseillère municipale à la Mairie de la Chapelle-sur-Erdre, souhaite rappeler qu'il y a eu un défaut de communication auprès des habitants du nord de la métropole dont une partie est alimentée par la station de pompage de Nort-sur-Erdre (Plessis-Pas-Brunet) située hors du périmètre métropolitain. Elle souligne que la facture transmise aux habitants est erronée, signalant qu'ils étaient alimentés par l'usine de la Roche, d'autant que l'acte administratif ne fournissait pas non plus les bons éléments en matière de qualité de l'eau. Elle mentionne que la qualité de l'eau est largement dégradée sur la zone en raison de l'activité agricole.

Les propositions formulées

- Donner les bonnes informations aux habitants du nord de la métropole sur l'alimentation en eau potable de leur domicile.

NANTES

Appui à la conception, à l'animation et à la mise en œuvre des "contrats territoriaux"

Erdre et Cens

du 07 octobre 2021

Robin Salecroix, Vice-Président en charge de la politique de l'eau et de l'assainissement, rappelle que cette situation est issue d'une erreur faite par l'agence régionale de santé. Il précise que les niveaux de pollution sont certes plus élevés que sur le reste de la métropole, mais que la dérogation de dépassement reste bien en deçà des seuils de nocivité. Il reconnaît la nécessité d'avoir des informations adaptées et justes pour les habitants.

Jean-Noël Lebosse, Adjoint au Maire de la Chapelle-sur-Erdre, en charge de l'environnement, l'agriculture et l'alimentation, mentionne que de nouveaux outils de traitement des eaux ont été mis en place à l'usine de la Roche. Il affirme la nécessité de traiter les problématiques de pollution en amont, notamment en travaillant avec le monde agricole, et au-delà du périmètre de la métropole, pour diminuer les impacts à long terme.

Les propositions formulées

- Travailler en amont pour réduire les impacts du monde agricole sur la qualité de l'eau potable.

Jean-Sébastien Guitton, Vice-Président en charge du cycle de l'eau et de la biodiversité et Maire d'Orvault, rappelle que cette problématique est prise à bras le corps par la métropole et que des discussions sont déjà entamées sur le Gesvres avec les acteurs du monde agricole et les communes de Sautron et la Chapelle-sur-Erdre notamment.

Robin Salecroix, Vice-Président en charge de la politique de l'eau et de l'assainissement, ajoute qu'il s'agit d'un système d'accumulation des pollutions depuis la source, bien que le constat de l'amélioration des indicateurs puisse être fait ces dernières années. Il rappelle que les pollutions ne sont pas uniquement issues du milieu agricole, mais aussi d'autres acteurs (centrale nucléaire, micro plastique, etc.) qu'il sera nécessaire de concerter.

2.1.2. Mieux informer les communes sur le planning des travaux à effectuer sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement

Nathalie Leblanc, Conseillère municipale à la Mairie de la Chapelle-sur-Erdre, demande à ce que les plannings de travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement soient communiqués aux communes. Elle estime que certains travaux envisagés par les communes sont impactés par les évolutions de ces plannings et la nécessité de répondre aux urgences. Elle ajoute que cela implique à terme une perte de crédibilité des élus et des collectivités auprès des habitants, particulièrement lorsque les chantiers prévus prennent du retard ou ne se concrétisent pas. Elle s'interroge sur le fait de donner la possibilité aux pôles de saisir les entreprises pour réaliser les travaux en lieu et place de la Direction centrale de l'eau en envisageant que cela permettrait de gagner du temps.

Les propositions formulées

- Partager l'information autour des plannings de travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Robin Salecroix, Vice-Président en charge de la politique de l'eau et de l'assainissement, précise que l'état du réseau est hétérogène, mais est relativement bon, et d'une moyenne d'âge de 36 ans. Il estime en effet nécessaire de mieux partager avec les communes bien que la visibilité sur les travaux ne s'étende que sur une année.

NANTES

Appui à la conception, à l'animation et à la mise en œuvre des "contrats territoriaux"

Erdre et Cens

du 07 octobre 2021

Denis Guilbert, Directeur du cycle de l'eau, n'envisage pas que la solution proposée de permettre aux pôles de saisir les entreprises pour intervenir sur les réseaux soit la bonne. Il rappelle que deux personnes travaillent chaque jour à analyser les besoins d'intervention et à les prioriser afin d'assurer un traitement cohérent et homogène sur l'ensemble du territoire. Il précise aussi que la saisie des entreprises reste une opération délicate qui doit permettre de répondre à des problématiques techniques de manière adaptée sur l'ensemble du périmètre.

2.1.3. Gérer le risque inondation : de la prise en compte des situations individuelles à la politique globale

Nathalie Leblanc, Conseillère municipale à la Mairie de la Chapelle-sur-Erdre, observe une accentuation des risques inondation en raison de la mauvaise information des propriétaires. Elle envisage qu'il pourrait être utile de développer la communication et la pédagogie pour limiter l'amplification de certains risques comme cela est le cas à Grenouillis où un habitant a réalisé des aménagements, accentuant le risque sur les parcelles voisines.

Les propositions formulées

- Améliorer la sensibilisation et la communication auprès des propriétaires pour limiter leurs impacts sur l'amplification de l'aléa inondation.

Jean-Hubert Flamant, Adjoint au développement durable et aux relations avec Nants Métropole à la Mairie de Sautron, corrobore ce propos en analysant qu'au sein de lotissement des années soixante, certaines parcelles ont observé une augmentation de l'aléa. Il précise que c'est notamment le cas chez un habitant de Sautron qui observe régulièrement des inondations dans son logement lors de fortes intempéries. Il estime que Nantes Métropole n'a pas réagi depuis cinq ans alors même que cette situation est connue depuis cinq ans.

Les propositions formulées

- Faire intervenir la métropole pour régler la problématique des inondations récurrentes sur certaines parcelles.

Katell Andromaque, Adjointe au Maire de la Chapelle-sur-Erdre, en charge de la transition démocratique et écologique et des mobilités, s'interroge sur la doctrine à adopter vis-à-vis des populations lorsqu'elles se trouvent dans des zones où des aménagements mettent en péril les habitations. Elle souhaite connaître les moyens d'intervention, y compris réglementaires et légaux, pour favoriser le retour à la nature de certaines parcelles. Concernant la restauration des cours d'eau, elle suggère que la démarche puisse être participative.

Les propositions formulées

- Sur quels outils réglementaires et légaux s'appuyer pour favoriser la renaturation de certaines parcelles et désimpermeabiliser ?

Jean-Sébastien Guitton, Vice-Président en charge du cycle de l'eau et de la biodiversité et Maire d'Orvault, remarque que sur la gestion du risque inondation il est nécessaire de distinguer la doctrine de la capacité financière. Il souligne qu'il est nécessaire de prioriser les interventions sur le territoire en fonction du risque observé. Il rappelle qu'un barème de priorisation existe intégrant notamment la récurrence des événements, le nombre de personnes touchées, le type de pièces



LA CHAPELLE
SUR ERDRE



NANTES

Appui à la conception, à l'animation et à la mise en œuvre des "contrats territoriaux"

Erdre et Cens

du 07 octobre 2021

atteintes par l'inondation, etc. Lorsqu'il n'y a pas de priorisation, il estime qu'il est du ressort des communes et de la métropole d'avoir une réelle pédagogie auprès des habitants pour expliquer qu'une zone peut être inondable sans présenter de risque pour les habitants. Il précise aussi que ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de priorisation et d'inscription à la PPI qu'une situation n'est pas en cours de traitement par la collectivité.

2.1.4. Limiter la consommation d'eau par la coercition et la pédagogie

Katell Andromaque, Adjointe au Maire de la Chapelle-sur-Erdre, en charge de la transition démocratique et écologique et des mobilités, souhaite que soient réfléchis des dispositifs autour de la tarification sociale de l'eau et notamment pour limiter la consommation.

Robin Salecroix, Vice-Président en charge de la politique de l'eau et de l'assainissement, précise que la tarification sociale de l'eau a été mise en place, mobilisant un partenariat avec la Caisse d'allocation familiale afin de limiter les impacts de la tarification de l'eau sur les ménages les plus modestes. On enregistre environ 7 000 bénéficiaires par an. Il rappelle que la métropole reste dans une tarification plus faible que d'autres grandes métropoles. Il souhaite que la consommation d'eau puisse être rationalisée afin d'améliorer la préservation de la ressource en envisageant une part fixe de consommation adaptée au nombre de personnes dans le ménage et une part variable venant surfacturer les consommations supplémentaires. Cependant, il reste prudent sur ce type de dispositif et envisage qu'il faille d'abord passer par une phase de pédagogie notamment auprès de certaines populations avant de risquer de mettre en difficulté des ménages modestes.

NANTES

Appui à la conception, à l'animation et à la mise en œuvre des "contrats territoriaux"

Erdre et Cens

du 07 octobre 2021

Annexe – liste des participants

Vice-Présidents de la Métropole

Jean-Claude Lemasson, vice-Président à la proximité

Jacques Garreau, Vice-Président en charge de la métropole nature, la végétalisation et l'étoile verte

Jean-Sébastien Guiton, Vice-Président en charge du cycle de l'eau et de la biodiversité et Maire d'Orvault

Robin Salecroix, Vice-Président en charge de la politique de l'eau et de l'assainissement,

Mairie d'Orvault

Marie-Paule Gaillochet, Conseillère municipale en charge de l'égalité des droits à la Mairie d'Orvault

Guillaume Guérineau, Adjoint au Maire d'Orvault en charge des relations avec les citoyens, les associations et les entreprises

Dominique Vignaux, Adjointe au Maire d'Orvault en charge de l'aménagement, de la ville et de la mobilité

Jean-François Maisonneuve, Directeur général des services de la Mairie d'Orvault,

Florence de Vasson, Responsable du service environnement et cadre de vie de la Mairie d'Orvault

Mairie de la Chapelle-sur-Erdre

Fabrice Roussel, Maire de la Chapelle-sur-Erdre,

Jean-Noël Lebosse, Adjoint au Maire de la Chapelle-sur-Erdre, en charge de l'environnement, l'agriculture et l'alimentation

Katell Andromaque, Adjointe au Maire de la Chapelle-sur-Erdre, en charge de la transition démocratique et écologique et des mobilités

Nathalie Leblanc, Conseillère municipale à la Mairie de la Chapelle-sur-Erdre

Maëla Colliou, Directrice générale adjointe à la Mairie de la Chapelle-sur-Erdre

Patricia Biry, Responsable environnement à la Mairie de la Chapelle-sur-Erdre

Mairie de Sautron

Marie-Cécile Gessant, Maire de Sautron

Jean-Pierre Loizeau, Adjoint aux finances et à la vie économique à la Mairie de Sautron

Jean-Hubert Flamant, Adjoint aux développements durable et aux relations avec Nants Métropole à la Mairie de Sautron

Emmanuel Pesci, Directrice générale des services à la Mairie de Sautron

Benoît Czapski, Directeur des services techniques à la Mairie de Sautron

Mairie de Nantes

Aymeric Seassau, Adjoint à la culture de la Maire de Nantes

Aurélien Boulé, Adjoint au développement de la pratique cyclable et au suivi des associations cyclistes de la Maire de Nantes

Elisabeth Lefranc, Adjointe à la laïcité et aux cultes, aux personnes âgées, aux seniors, et à la longévité de la Maire de Nantes

Pascal Bolo, Adjoint de quartier Nantes Nord



LA CHAPELLE
SUR ERDRE



Compte-rendu

NANTES

Appui à la conception, à l'animation et à la mise en œuvre des
"contrats territoriaux"

Erdre et Cens

du 07 octobre 2021

Guillaume Moyon, Responsable de l'équipe du quartier Nantes Nord

Nantes Métropole

Claire Parda, Directrice du pôle Erdre et Cens

Cécile Picherit, Responsable du développement urbain et de l'environnement au pôle Erdre et Cens

Manuel Legeai, Responsable de la gestion de l'espace public au pôle Erdre et Cens,

Laure Rochette, Cabinet de Nantes Métropole

Claire Marcadet, Responsable de la recherche et de la biodiversité à la direction nature et jardins,

Alice Barraja, Directrice de la mission gouvernance et coordination territoriales (MGCT)

Guillaume Gousset, Coordinateur territorialisation et appui aux pôles de proximité à la MGCT